

ANNALES TECHNIQUES

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE TECHNIQUE DE GRÈCE (SIÈGE à ATHÈNES)

4, RUE COLOCOTRONI, 4

TEL. 26-922-26-932-30-166

1-15 Juillet 1941

10ème Année

No 229-230

Paraît deux fois par mois

AMENAGEMENT DU "JARDIN DES LARMES,"

Après la démolition du Bâtiment du Ministère des Finances, la rue du Stade présente un vide à la hauteur de la rue Korais.

Les principes d'Urbanisme, qui furent établis, il y a 45 ans par J. Stübgen, nous paraissent applicables ici, vu qu'il est question d'une ville déjà existante, dont le caractère et le style se trouvent déjà fixés.

Nous estimons donc que ce vide doit être masqué pour deux raisons: 1) pour ne pas avoir une discontinuité de la vie essentiellement commerciale de la rue du Stade et 2) pour ne pas nuire à la vue de l'Université, qui serait vraiment anéantie, si l'on agrandissait d'avantage l'espace déjà grand, qui se trouve devant ce beau bâtiment aux dimensions relativement réduites.

Or, nous proposons la solution suivante: élever à la place du bâtiment démoli, un nouveau bâtiment, avec un portique ou centre, flanqué de deux ailes, dont l'une serait destinée à abriter un restaurant de première classe et l'autre une pâtisserie du même caractère.

De cette façon le vide serait comblé et pour la création de ce centre mondain nous avancerions d'une part le commerce de la rue du Stade et de l'autre nous améliorerions

au point de vue esthétique, ce point de la capitale.

Mais à côté de ce problème d'esthétique à résoudre, nous avons à nous occuper de la circulation de ce quartier.

En effet tel qu'il est aujourd'hui il manque presque de communication tant avec la rue d'Hermès qu'avec la rue d'Eole. Or, il y a deux choses à faire: en premier lieu il faut prolonger la rue Korais jusqu'à la place Monastiraki et un second lieu il faut prolonger la rue Papanastasiou jusqu'au carrefour des rues Colokotronis et Saint Marc.

Ces opérations pour qu'elles soient réalisées nécessitent des expropriations onéreuses, mais si nous y appliquons le système d'expropriation par zones, nous arriverons par la vente des terrains à récupérer d'une part les frais d'expropriation et de l'autre à couvrir toutes les dépenses des travaux nécessaires, à savoir: le nouveau bâtiment, le jardin qui s'étend devant le palais, le garage souterrain et la construction des nouvelles rues.

De cette façon le fameux «Jardin de larmes» qui est du reste historique et très cher aux Athéniens, méritera plutôt le nom du «Jardin de l'Espérance» au lieu de conserver un nom si pessimiste